

## NÉO-PATRIMONIALISME ET ÉCONOMIE EN ALGÉRIE

LAHOUARI ADDI

Comme les autres sociétés du Tiers-Monde, les sociétés du Maghreb sont confrontées à deux types de problèmes dans le long processus de la construction étatique.

Le premier est de type idéologique et est relatif à la construction de l'Etat, dans le champ culturel et idéologique, avec tout ce que cela suppose au niveau des fondements de la légitimité d'où le Pouvoir puise l'autorité nécessaire pour légiférer et maintenir l'ordre social. Le second type de problèmes est relatif à l'organisation de l'économie, c'est-à-dire à la production et à la répartition des richesses sociales. Jusqu'à présent, l'analyse du sous-développement a privilégié l'aspect économique, comme si les modalités idéologiques par lesquelles se construit l'Etat découlaient d'elles-mêmes, une fois assurée la reproduction élargie des richesses matérielles.

Dans cet article, j'essaierai de montrer que les deux types de problèmes dont il est question sont liés, et ne sauraient être séparés. En m'appuyant sur l'exemple de l'Algérie, je tenterai de montrer que le blocage économique renvoie en partie à des raisons politiques et idéologiques. La crise à travers laquelle s'exprime le sous-développement n'est pas exclusivement économique, elle est globale, c'est-à-dire que c'est une crise qui affecte les fondements de la société : la crise y est idéologique, culturelle, économique et, par conséquent, politique.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais faire quelques remarques préliminaires.

### I. - REMARQUES PRÉLIMINAIRES

1. La reproduction matérielle repose sur des présupposés politiques qui sont autant de conditions formelles pour le fonctionnement du procès de travail créateur de richesses, dans la mesure où l'activité économique ne regroupe pas un ensemble d'agents inertes, mais relie un réseau hiérarchisé de sujets interdépendants, entretenant des relations inégales, donc de pouvoir, de domination et d'influence. Dans cette perspective, la crise économique qui reproduit le sous-développement exprime le faible niveau d'élaboration de l'Etat dans son contenu politico-idéologique et politico-juridique. L'Autorité qu'exerce l'Etat moderne ne se fonde pas sur la puissance physique (armée, police...), mais se fonde sur la légitimité qui suppose un consensus assez large. Or, dans les pays du Tiers-Monde, ce consensus n'est effectif qu'à

l'endroit d'une menace extérieure, si bien que, quel que soit le régime (libéral ou étatiste), il accusera un déficit de légitimité aux yeux d'une partie importante de la population. Dès lors, pour sauvegarder ses intérêts politiques, le régime recherchera le *statu quo* qui, dans un environnement de compétition mondiale, approfondit le sous-développement et exacerbe les contradictions sociales.

2. La deuxième remarque voudrait rappeler que dans les années 1950, nombre de théoriciens du développement, à la suite de R. Nurkse (1), semblaient croire que le sous-développement s'expliquait essentiellement par l'insuffisance des capitaux financiers. A force d'être caressé, le cercle vicieux de R. Nurkse s'imposait comme une évidence. La faiblesse de l'investissement est expliquée par celle de l'épargne qui elle-même provient de la faiblesse du revenu, lequel ne peut augmenter en l'absence d'investissements, et ainsi de suite. Mais cet enchaînement, appliqué à une économie sous-développée, est l'illustration de l'économisme qui fait abstraction des modalités historiques dans lesquelles un discours économique est pertinent ou non. La formulation de R. Nurkse n'aurait de sens que si l'augmentation souhaitée du revenu exprime une création *locale* de valeur, dont une fraction serait épargnée pour financer des investissements additionnels qui augmenteraient le revenu par accroissement des richesses. Aussi, si l'accroissement du revenu n'est pas la traduction de l'élargissement des bases locales du travail productif, c'est-à-dire si cet accroissement est le résultat d'un transfert de valeur (financement par la vente de matières premières), l'appareil productif local pourrait ne pas être affecté, l'augmentation du revenu s'adressant à l'extérieur. Les pays exportateurs de pétrole (les pays du Golfe, la Libye, le Mexique, l'Algérie, etc.) ont fourni la preuve que si les disponibilités financières sont nécessaires pour le développement économique, elles ne sont pas pour autant suffisantes.

3. La vision néo-classique de l'économie politique, dont procède la démarche de R. Nurkse, évacue la dimension sociologique pour ne retenir que la dimension quantitative. La théorie néo-classique est apparue dans des sociétés où l'hégémonie idéologique et la domination politique de la bourgeoisie sont effectives, ce qui réglait le problème du pouvoir et de l'autorité dans la société en général et dans l'entreprise en particulier. L'autorité du contremaître, sur le procès de travail, s'appuie sur un ensemble de règles juridiques, qui contraignent le travailleur à honorer le contrat qui le lie à l'entreprise, dans le prolongement de la concurrence qui impose des cadences tayloriennes à des ouvriers qui n'ont à formuler aucune demande politique à l'Etat, si ce n'est la reconnaissance du droit syndical pour revendiquer des augmentations de salaires et des améliorations des conditions de travail. D'un côté, le patronat, obsédé par le taux d'exploitation de la force de travail, et de l'autre, les ouvriers, soucieux de négocier l'augmentation du salaire réel : telle est la mécanique contradictoire qui assure la reproduction élargie de l'accumulation dans l'Occident capitaliste.

(1) NURKSE (R.). — *Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries*, — Oxford University Press, 1953.

4. La dernière remarque voudrait souligner que, durant les années 1960, le centre de gravité de la théorie du développement s'est, quelque peu, déplacé, privilégiant la dimension internationale qui articule le Centre à la Périphérie (2). Sans m'y attarder, je rappellerais que cette approche a engagé la réflexion sur le sous-développement dans une impasse, évacuant totalement les facteurs internes, tant politiques qu'économiques, du sous-développement. Plus grave encore, elle a créé l'illusion que l'accumulation à l'échelle mondiale trouvait sa source dans le Tiers-Monde, et qu'il suffisait de rompre les liens avec l'Occident capitaliste pour qu'une dynamique locale de développement s'enclenche, et que le capitalisme mondial s'effondre. Cette approche tiers-mondiste ne se doute pas que la valeur au niveau mondial est créée en grande partie au Centre sur la base de l'exploitation des classes ouvrières locales, et ne se doute pas que les rentes que procurent les matières premières vendues au Centre sont des fractions de la plus-value produite par la force de travail des pays consommateurs de ces matières premières. En privilégiant les dons de la nature et la rente qu'ils procurent, et en sous-estimant le travail dans la création des richesses, l'approche tiers-mondiste retourne à une conception pré-classique de l'économie. De ce fait, cette approche ne possède pas les ressources méthodologiques pour mener une critique, du point de vue de la théorie économique, des mécanismes de dépendance que conforte la spécialisation ricardienne du commerce international. Dès lors, elle puise dans la morale, suggérant aux gouvernements des pays du Tiers-Monde de négocier le « prix juste » pour les matières premières et de quémander ledit « Nouvel Ordre Economique International ».

Ces remarques préliminaires constituent des références implicites au cadre méthodologique, dans lequel je voudrais inscrire ma réflexion sur la crise économique de l'Algérie, dont il faudrait se garder de rechercher les causes uniquement dans la baisse des prix mondiaux des hydrocarbures.

## II. – ORIGINE POLITIQUE ET CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU DÉFICIT DE L'ENTREPRISE D'ÉTAT

Il est difficile de gérer une entreprise d'Etat algérienne, et la raison, en est qu'elle ne possède pas le pouvoir économique de décider des prix, du volume du personnel, du niveau des investissements, etc. Cette raison est encore aggravée par le fait qu'elle est en relation avec des entreprises qui, comme elle, n'ont pas le pouvoir économique. Le régime néo-patrimonial a cru pouvoir résoudre les conflits inhérents à toute activité économique en domiciliant le pouvoir économique au niveau central. L'Etat étant celui des travailleurs, il ne saurait y avoir de conflit d'intérêts entre l'Etat et sa base sociale, explique la Charte portant Gestion Socialiste des Entreprises (3)

(2) Les travaux de Samir Amin sont les plus représentatifs de cette approche.

(3) Cf. *Charte et Ordonnance portant Gestion Socialiste des Entreprises*, - Alger, Ministère de l'Information et de la Culture, 1972. Cf. aussi *La Charte nationale*, Alger, 1976.

Dépouillées des attributions de la gestion, les directions d'entreprises n'auront pas non plus les moyens juridiques pour exercer sur la force de travail une quelconque pression en vue d'améliorer la productivité. Emanations de l'Etat, ces directions sont tenues de respecter les directives provenant des ministères de tutelle respectifs. Ces directives demandent d'éviter les conflits «susceptibles d'être politiquement exploités par les ennemis de l'Algérie» (entendez par là les adversaires du régime car celui-ci s'identifie à l'Algérie).

Eviter les conflits dans les entreprises ne signifie pas forcément la satisfaction des revendications des travailleurs, car l'Etat n'a pas les moyens économiques de les satisfaire. C'est pourquoi les conflits sont évités par un relâchement de la discipline de travail et un manque d'entretien des équipements et des machines, dont la durée d'usage est particulièrement courte. Le matériel est hors d'usage longtemps avant son amortissement théorique. Dans ces conditions, l'entreprise d'Etat ne peut être que déficitaire, étant le lieu de négociations et de sauvegarde des intérêts politiques du régime.

L'entreprise d'Etat recourt alors au découvert bancaire, pour ne pas être fermée suite à son déficit chronique, et les banques (d'Etat) sont tenues de lui avancer des fonds qu'elles ne récupéreront probablement pas. Les capitaux prêtés ne sont pas prélevés sur des fonds d'épargne, mais résultent d'un jeu d'écriture, c'est-à-dire qu'ils sont une création monétaire scripturale. L'entreprise d'Etat s'arroge, par le biais de la banque, le pouvoir de créer de la monnaie, sans contribuer dans les mêmes proportions à la formation de la valeur. La faiblesse du dinar trouve son explication dans la circulation de surliquidités, sans commune mesure avec les dimensions des bases sociales du travail productif.

L'Etat a mis en place, il est vrai sans le vouloir, un mécanisme infernal, mû par une logique implacable qui vide le revenu fixe de son pouvoir d'achat. La masse monétaire, de plus en plus importante, suite au déficit des entreprises d'Etat, vide inexorablement le pouvoir d'achat du dinar, ce qui accroît le mécontentement des travailleurs. Plus le mécontentement s'accroît, plus la productivité baisse, et plus s'aggrave le déficit des entreprises d'Etat et ainsi de suite.

La profusion des signes monétaires désorganise toute l'économie qui se trouve privée d'une réserve de valeur, condition essentielle pour promouvoir l'épargne. La spéculation sur les biens durables devient effrénée : terrains, appartements, villas, locaux commerciaux... Les prix sont si élevés sur le marché libre qu'une pression formidable s'exerce sur l'administration qui gère et distribue les réserves foncières urbaines et les logements. Un terrain à bâtir, cédé par l'Etat à 70.000 dinars, est revendu sur le champ dix fois son prix administratif. Les conditions de la corruption, sous diverses formes, sont là et la tentation est grande. La répression, à l'encontre des employés peu honnêtes de l'administration, rencontre des limites posées par la protection clientéliste, dont les réseaux de soutien, souvent concurrents, tissent des liens d'allégeance au niveau le plus élevé du Pouvoir.

Autre conséquence de la profusion monétaire : le profit commercial, constitué essentiellement de la rente de spéculation, alimente l'accumulation de capitaux monétaires privés importants, et dévalorise le travail productif proprement dit. Il se constitue alors une bourgeoisie monétaire dont la source d'accumulation n'est pas la création de valeurs d'usage, mais le transfert de valeur des revenus fixes selon le mécanisme de la rente prédatrice. A quelques exceptions près, le capital privé algérien se reproduit à une très grande échelle selon ce mécanisme et non sur la base de l'exploitation du travail productif créateur de richesses. Cela se traduit par une paupérisation absolue et relative pour la majorité des habitants, y compris les titulaires d'un revenu fixe, et un enrichissement accéléré pour une minorité. La perte du pouvoir d'achat du dinar paupérise les classes moyennes et élargit les poches de pauvreté antérieurement existantes, à travers la dégradation des conditions d'habitat et la diminution de la ration calorifique journalière.

Selon des chiffres avancés par le quotidien *El-Moujahid* (4), la consommation des ménages a baissé en 1988 de 7,6 % et l'inflation a été de 46,7 % au cours des années cumulées 1985-1988. Le revenu par habitant a diminué de 8 % et la perte du pouvoir d'achat est estimée à 15 % entre 1987 et 1988. Les demandes nouvelles d'emploi, évaluées à 300 000, n'ont été satisfaites qu'à 42 %. La chute des recettes des hydrocarbures a rendu problématique la satisfaction de besoins alimentaires en expansion qu'accompagne un rétrécissement du travail productif local. Sur le plan alimentaire, l'Algérie satisfait seulement 34,7 % de ses besoins (ce taux était de 56,5 % en 1975 et de 44,6 % en 1980). Selon les mêmes sources, la couverture céréalière est passée de 88 % en 1969 à 20 % en 1984. Nous retrouvons cette baisse pour les légumes secs (60 % en 1974 et 25 % en 1983), pour les produits de maraîchage (de 1 à 3 entre 1967 et 1983) et le lait (30 % en 1985 contre 70 %). En chiffres absolus, les importations de biens alimentaires sont en constante progression : en 1986, les importations ont été de 4,9 millions de tonnes de céréales (contre 1,6 en 1975), de 342 000 tonnes de sucre, de 297 000 tonnes d'huiles et graisses et 303 000 tonnes de lait et produits laitiers. Les dépenses alimentaires ont représenté en 1986 30 % des recettes pétrolières, soit 12 milliards de dinars. Cette lourde facture alimentaire, à laquelle il faudra ajouter les services de la dette extérieure (évalués à 35 milliards de dinars), a comprimé à l'extrême les importations des pièces de rechange, des produits semi-finis et des matières premières dont ont besoin les secteurs industriels d'Etat et privé.

Le secteur privé a dû ralentir pour partie son activité, ce qui a accru le chômage, et pour partie, il s'est rabattu sur le change parallèle qui est passé de 1 contre 2,5 en 1986 à 1 contre 6 en 1989. Concernant le secteur d'Etat, un budget-devises fut alloué à chaque branche, puis à chaque entreprise sous forme d'« Autorisation Globale d'Importer » (A.G.I.), mais la lourdeur de sa gestion lui enleva toute efficacité. L'entreprise algérienne, étant née et ayant grandi dans l'ignorance de la contrainte monétaire, s'est adaptée à son déficit structurel, aux habitudes de gaspillage et à la faiblesse chronique de la productivité.

---

(4) Cf. l'article de BELHIMER (A.), in *El-Moujahid*, 24/9/1989.

Assurés de l'emploi, le cadre gestionnaire et l'ouvrier élaborent des stratégies individuelles de défense du pouvoir d'achat à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Le cadre déploie sa stratégie à l'intérieur, en tentant d'arracher quelques « acquis » : logement, voiture de service, bons d'essence, diverses primes, voyages à l'étranger, etc. L'ouvrier déploie la sienne à l'extérieur de l'entreprise, imposant de faibles cadences de travail pour préserver son énergie afin d'accomplir des heures supplémentaires (en maçonnerie, peinture, mécanique, électricité, transport divers...), ou encore pour affronter les problèmes d'approvisionnement en produits alimentaires et en eau.

Le dynamisme des cadres et ouvriers n'est pas mis au service de l'entreprise qui, de toutes façons, n'a pas les moyens juridiques et financiers pour récompenser les membres du personnel qui se seront distingués dans une tâche particulière. Si par une initiative personnelle, le directeur venait à récompenser un travailleur, aussitôt l'ensemble du personnel revendiquerait la gratification accordée. Cette situation explique l'irresponsabilité et le tassement par le bas de la productivité (5)

A un niveau global, l'économie algérienne est traversée par deux tendances dynamiques contradictoires : une tendance à la baisse, en valeur absolue, du PIB, expression de la crise du système productif ; une tendance à la hausse de la demande sociale, alimentée à la fois par la propagation incessante de la masse monétaire et par la croissance démographique (entre 2,8 et 3,2 % par an). La chute des recettes pétrolières n'a fait que précipiter une situation vers laquelle l'Algérie évoluait de manière inexorable, sous la pression du mouvement contradictoire des deux tendances. Il serait alors illusoire de rechercher des solutions durables dans l'exploitation intensive des gisements de pétrole et du gaz ou dans des opportunités favorables de vente des hydrocarbures. La solution, dans le court terme, est dans la dynamisation de l'entreprise d'Etat, qui doit surmonter le déficit et dégager un surplus au moins à la hauteur de la croissance démographique pour maintenir les choses en l'état. L'autre solution, à long terme, est la diminution de la croissance démographique, ce qui signifierait l'émancipation de la femme et la modernisation de la société, ce que ne peut entreprendre le régime néo-patrimonial trop soucieux de ses intérêts politiques immédiats (6).

(5) Il conviendrait de comprendre la notion de productivité dans son acception globale. Il ne servirait à rien de faire pression sur les travailleurs si, par ailleurs, l'organisation générale de l'économie est défaillante, à travers l'indisponibilité des pièces de rechange, des matières premières et autres produits semi-finis, sans évoquer l'incompétence de certains cadres incapables de gérer rationnellement l'entreprise. La productivité n'est pas uniquement fonction de l'intensité du travail ; elle est surtout fonction de la productivité sociale moyenne sur laquelle influent divers facteurs sociologiques et économiques, dont les institutions politico-juridiques et les économies externes.

(6) On a beaucoup disserté sur les causes culturelles et économiques de la croissance démographique (culte des ancêtres, assurance pour une retraite...). Mais il y a une cause sociologique que l'on oublie et qui semble déterminante. La situation précaire de la femme, dans le ménage ou dans la famille du mari, l'incite à avoir de nombreux enfants pour se protéger de la répudiation. Plus les enfants sont nombreux, moins le mari est porté à la répudiation, pour des raisons de sentiment paternel et pour des raisons financières. Le Code algérien de la famille, en fragilisant la situation de la femme, incite à la multiplication des enfants, utilisés par la mère comme un moyen de protection.

L'impasse dans laquelle se trouve l'économie algérienne explique, en grande partie, l'explosion sociale d'octobre 1988. Le Pouvoir a pris acte des limites du néo-patrimonialisme, appelé dans le discours officiel « monopole du pouvoir » (cf. le discours du Président Chadli le 10 octobre 1988), et se propose de réformer les institutions moulées sur le parti unique.

Les réformes engagées dès le referendum du 3 novembre 1988, visant à séparer la Direction de l'Etat de celle du Parti, ont pour objectif de doter l'entreprise dite publique, appelée à être autonome, d'un environnement institutionnel, juridique et politique compatible avec les lois du marché. L'Etat cherche à se désengager de l'entreprise, de telle manière que les directions locales soient responsables de la gestion, responsabilité qui les amènera à exercer des pressions sur les travailleurs pour accroître la productivité afin de résorber le déficit dans un premier temps, et de dégager un surplus dans un deuxième temps. Les nombreuses grèves qui ont suivi les événements d'octobre ont été lancées pour signifier que le déficit incombe aux directions, incapables de gérer, désignées par complaisance et par clientélisme (7). Les travailleurs refusaient d'être rendus responsables du déficit et désignés comme boucs-émissaires, s'opposant aux licenciements collectifs auxquels la presse faisait allusion. Devant la complexité de la question, le gouvernement Merbah a préféré observer le *statu quo*, tout en soutenant les directions locales contestées par les travailleurs. Ce faisant, la situation économique demeurait identique à celle d'avant octobre 1988 : les causes économiques de l'explosion sociale étaient encore actives (8).

### III. – AUTORITÉ, CONSTRUCTION ÉTATIQUE ET ÉCONOMIE

L'expérience algérienne est une illustration assez nette des difficultés de développement des pays du Tiers-Monde. Elle est aussi un exemple suggestif de ce que devraient être – ou ne pas être – les relations entre le politique et l'économique... La singularité de l'Algérie est qu'elle a connu un néo-patrimonialisme radical, obsédé par l'absorption de tous les pouvoirs, et à commencer par le pouvoir économique. Si bien que l'économie a été réduite à n'être qu'une administration docile incapable de satisfaire les besoins sociaux en biens et services. Tant que l'Etat injectait à fonds perdus des milliards de dinars pour surmonter les effets d'inertie, l'économie donnait l'illusion d'être efficace. Mais dès que les recettes pétrolières diminuèrent, les difficultés commencèrent. Ces difficultés sont la conséquence du refus de l'autonomie du pouvoir économique. Le pouvoir néo-patrimonial, animé par la volonté de puissance, voudrait subordonner y compris les lois du marché et domestiquer les tendances dynamiques de l'économie. Comme l'écrit

(7) Selon le même article d'*El-Moujahid*, (24/9/89), 50 % des grèves qui ont suivi les événements d'octobre ont été dirigées contre les directions d'entreprises, accusées de mauvaise gestion, d'incompétence et de malversations.

(8) Il semblerait que ce soit là la raison pour laquelle le Président Chadli a déchargé Kasdi Merbah de ses fonctions de Chef de Gouvernement en septembre 1989.

J. Austruy : « En effet, le maintien des équilibres monétaires de la stabilité est une limitation de la puissance du pouvoir central, en cela qu'il suppose que celui-ci accepte de se soumettre aux besoins des structures existantes au lieu de vouloir les entraîner » (9).

Il n'y a aucune raison de ne pas croire que le Pouvoir cherche à dominer l'économie afin de la soustraire aux influences de l'économie mondiale et de la promouvoir vers le développement. Mais dans cette tentative, il échoue pour au moins deux raisons :

a) La première raison est bien perçue par J. Freund, pour qui «...un pouvoir unique qui engloberait dans une même puissance tous les individus et toutes les activités humaines ne serait plus un pouvoir » (10). Les cadres gestionnaires locaux des entreprises algériennes vivent quotidiennement cette vérité, lorsque confrontés à un problème urgent, ils n'obtiennent pas de réponse de la hiérarchie qui se cache derrière le mutisme. Ce vide du pouvoir est ressenti par les cadres locaux, tant dans l'administration que dans les activités économiques, tenus d'informer la tutelle et non habilités à prendre des décisions. L'inefficacité de l'économie algérienne provient de ce qu'elle n'est pas encadrée, n'est pas dirigée, dans le sens où elle n'est pas régulée par des décisions conscientes appropriées.

b) La seconde raison est plus complexe à exposer. Les pays du Tiers-Monde ne peuvent pas ignorer l'environnement international qui, en l'occurrence, les subjugue. Le développement qu'ils veulent promouvoir est celui-là même des pays capitalistes développés. Or ces pays sont dotés d'un Etat moderne qui régule l'activité économique en s'articulant au pouvoir économique, d'origine juridique privée, et en en faisant un relais. L'Etat capitaliste tente d'atteindre un objectif politique – la puissance au niveau mondial – en utilisant les capacités économiques de la société ; à l'inverse, et pour des raisons historiques, l'Etat du Tiers-Monde tente d'atteindre un objectif économique – le développement – par des moyens politiques. L'Etat du Tiers-Monde ne peut qu'échouer, parce que l'économie étant devenue mondiale, les paramètres qui mesurent l'exploitation de la force de travail – intensité, productivité du travail – sont imposés par la concurrence mondiale. Or l'exploitation de la force de travail – et ceci est un aspect de la modernité – n'est plus assurée à travers des modalités politiques. Ou si elle l'est, la résistance sera politique et le rendement en souffrirait. Le capitalisme, fondé sur le salariat, a prouvé qu'un travailleur libre est plus productif qu'un esclave. Les classes ouvrières des pays du Tiers-Monde sont, certes, moins exploitées que les classes ouvrières du monde développé, mais elles sont plus brimées et frustrées. Les libertés syndicales et politiques qui leur sont refusées et les frustrations qu'elles ressentent en raison de la faiblesse du salaire réel, leur donnent l'impression – et c'est certainement plus qu'une

(9) AUSTRUY (J.). – *Le Prince et le Patron*, – Paris, Cujas, 1971

(10) FREUND (J.). – « Autorité politique et conduite économique », in *Cahiers de l'ISEA*, Série M, (28,) 1974.

impression — que leur situation ressemble bien plus à celle de l'esclave qu'à celle de l'ouvrier vendant librement sa force de travail contre un salaire qui assure la satisfaction des besoins sociaux.

Il semblerait que les pays du Tiers-Monde cherchent à bâtir des économies modernes, articulées à des relations politiques qui ne correspondent pas à la modernité. Le cas est très net dans l'exemple de l'Algérie. Des investissements massifs ont été opérés pour importer des complexes industriels performants, mais ces derniers n'ont pu être rentabilisés. Le planificateur a prêté à ces complexes une dynamique qui leur serait propre, comme si l'on pouvait faire l'économie d'une structure de pouvoir et d'une hiérarchie de commandement à l'écoute du marché et attentive à son évolution (11). Or cette structure et cette hiérarchie sont incompatibles avec le néo-patrimonialisme. Le système de machines importé n'a pas fonctionné selon la rentabilité escomptée faute de l'environnement institutionnel et politique qui est le sien, environnement favorable à la logique du système de prix.

Pour l'économie politique, qu'elle soit classique ou néo-classique, le système de prix et le marché possèdent des mécanismes auto-régulateurs se suffisant à eux-mêmes. L'Etat est conçu comme une superstructure ne devant en rien contrarier la libre concurrence et la logique des prix, susceptibles d'assurer l'allocation optimale des ressources (12). Pour Bentham, dont l'influence a été grande sur la formation de l'économie politique, le pouvoir doit être contrôlé par la majorité des citoyens par le biais des élections. La philosophie benthamienne du pouvoir est conçue pour s'opposer à l'hédonisme des gouvernants qui porte atteinte aux intérêts de la collectivité et surtout pour neutraliser la volonté de puissance du pouvoir qui n'a pas à s'exercer dans le champ économique, faussant la loi de la valeur et l'échange marchand. Böhm-Bawerk va encore plus loin, refusant la dichotomie entre la politique et l'économie. Pour lui, « le pouvoir n'est pas extérieur aux lois économiques ; le pouvoir est régi par les lois économiques ; pour cette raison, le pouvoir ne peut produire d'effets durables s'il vient à violer les lois économiques » (13).

Cette conception du pouvoir a été formulée en tenant compte d'un certain niveau d'élaboration de l'économie des pays concernés. Il est clair que si cette même conception venait à être appliquée aujourd'hui dans les pays du Tiers-Monde, elle favoriserait la reproduction des mécanismes de dépendance vis-à-vis des pays développés, puisque la concurrence au niveau mon-

(11) L'importation de machines et de technologie sophistiquées donne l'illusion que le développement peut être acheté, oubliant que le capital est avant tout un rapport social. K. Marx rapporte l'anecdote racontée par Wakefield, un essayiste anglais du siècle dernier : « M. Peel... emporta avec lui d'Angleterre pour Swan River, Nouvelle Hollande, des vivres et des moyens de production d'une valeur de cinquante mille £. M. Peel eut, en outre, la prévoyance d'emmener trois mille individus de la classe ouvrière, hommes, femmes et enfants. Une fois arrivé à destination, M. Peel resta sans un domestique pour faire son lit ou lui puiser de l'eau à la rivière. Infortuné M. Peel qui avait tout prévu. Il n'avait oublié que d'exporter au Swan River les rapports de production anglais ». K. Marx, *Le Capital*, Paris, Ed. Sociales, 1976, L.I., p. 560.

(12) Cf. PASCALLON (P.). — Le rôle de l'Etat dans la doctrine classique et néo-classique, in *Annales économiques* (15), 1980

(13) Cité par PERRUUX (F.). — Economie et Pouvoir, *Mondes en développement* (17), 1977.

dial ne permet pas le développement industriel. En effet, les pays du Tiers-Monde, ne disposant pas des puissantes économies externes des pays développés, ne disposent pas d'atouts en faveur de leur industrialisation en régime de concurrence (14). Cet argument a été, cependant, utilisé dans les pays du Tiers-Monde par des forces politiques archaïques, pré-modernes pour subjuguier l'économie, pour neutraliser le pouvoir économique par volonté de puissance. La maîtrise de l'économie signifie l'épanouissement des virtualités et l'exploitation des opportunités, et non l'étouffement des potentialités. Le débat sur le développement du Tiers-Monde est aujourd'hui dominé par l'alternative simpliste : l'étouffement par le régime néo-patrimonial ou la désintégration par le Fonds Monétaire International. Comme si l'on devait choisir entre la peste et le choléra (15).

---

(14) Cf. ADDI (L.). – La notion d'économie externe dans la problématique de développement, Colloque sur *Le Développement Régional*. – Université Mohamed V, Rabat, 9,10 et 11 avril 1989.

(15) Cf. ADDI (L.). – Les économies du Tiers-Monde : entre le volontarisme économique et l'ajustement structurel. – *Révolution Africaine*, (1213), Avril 1989.